Dossier « Allocation de stage 2026 – 2027 »

Afin de percevoir les allocations de stage pour l'année 2026-2027 vous devez constituer votre dossier.

Dépôt des pièces via un formulaire. (QR code d'accès ci-dessous)

Liste des pièces attendues en fonction de la situation de l'élève et de vos choix :

Lycéens **majeurs ou émancipés :**

1. Pièces d'identité élève Recto
2. Pièces d'identité élève Verso
3. RIB élève

Lycéens **mineurs** avec **versement sur le compte de l'élève :**

1. Pièces d'identité élève Recto
2. Pièces d'identité élève Verso
3. Autorisation du représentant légal de versement de l'allocation au mineur (**pièce jointe** à compléter ou signature en ligne)
4. RIB élève

Facultatif : Document justifiant **de la qualité du représentant légal si le nom de famille ne permet pas d'établir le lien de parenté** (Acte de naissance ou livret de famille, copie de la décision délivrée par le greffe si tutelle et curatelle)

Lycéen **mineur** avec **versement sur le compte du représentant légal :**

1. Pièces d'identité élève recto
2. Pièces d'identité élève Verso
3. Refus du représentant légal de versement de l'allocation sur le compte du mineur.
4. RIB représentant légal
5. Pièce d'identité titulaire du compte recto
6. Pièce d'identité titulaire du compte verso

Télécharger vos documents en PDF avant de scanner (Utiliser Genius scan si besoin)

Scanner le QR code pour déposer vos pièces

Pour vous aider dans vos démarches vous pouvez consulter le site du Lycée
https://www.lpestuaire.fr/

ou contacter

Laurent Moutier, Responsable du Bureau des Entreprises, 06 03 18 98 11